



**CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL. CNT.**

SI. CNT, 33 rue des Vignoles 75020 France - <http://www.cnt-f.org/international/>

## **MAI 1967 : LE COLONIALISME FRANÇAIS TUE A POINT-A-PITRE**

### **MAI 2017 : L'ETAT FRANÇAIS OPPRIME TOUJOURS EN GUADELOUPE**

En 1967 la Guadeloupe est régulièrement secouée par des révoltes sociales qui présentent un caractère spontané. Ainsi au mois de mars, à **Basse-Terre et Pointe-à-Pitre**, un mouvement de protestation contre les actes et propos racistes se traduit par l'occupation de la rue et des affrontements physiques avec les forces policières qui, comme toujours et par nature, sont le bras armé de la démocratie en périodes de montée des luttes.

**En mai ce sont plusieurs milliers d'ouvriers du Bâtiment** qui se mettent en grève sur la base de revendications spécifiques à leur secteur professionnel, ils exigent en particulier une revalorisation salariale de 2%. Le 26 mai, 2000 ouvriers sont venus soutenir leur délégation qui négocie avec le patronat. Selon la déclaration de **L'A.G.T.A.G. (Association Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais)**, qui relate alors les événements, l'insulte de « sale nègre » déclenche une émeute et les « **képis rouges** » tirent sur la foule. Le bilan officiel de ce massacre est incertain, de **7 à 80 victimes** selon les sources. Cette répression ne tombe pas du ciel elle résulte de choix du pouvoir dans un contexte historique précis.

**Le vent indépendantiste souffle alors sur la Guadeloupe** où une partie de la population locale aspire à l'indépendance, sous l'influence notamment de la lutte victorieuse, en 1962, du peuple algérien. Depuis 1964 le **G.O.N.G. (Groupe d'Organisation Nationale de Guadeloupe)**, créé en 1963 en France, développe dans l'île une propagande active. **Jacques Nestor**, membre du G.O.N.G. est une cible, il sera le premier à être abattu. Ce que le pouvoir tente alors de museler ce sont les luttes sociales mais également l'amorce d'un combat anticolonialiste déterminé. A cette époque les livres de **Franz Fanon « Peau noire, masques blancs », ou « Les Damnés de la Terre »**, préfacé par **Jean-Paul Sartre**, sont saisis par la police.

**Une répression massive a lieu les 26 et 27 mai.** Outre les morts, les dizaines de blessés, plus de 80 arrestations. Des personnes sont tabassées après leur arrestation. Le préfet Bolotte, qui orchestre la chasse à l'homme était en poste à Alger, durant la « bataille d'Alger » et il mène **une guerre préventive** pour éradiquer le mouvement naissant pour le droit à l'autodétermination. Le 19 février 1968, 18 détenus sont jugés en Métropole devant la Cour de Sûreté de l'Etat pour « ...atteinte à l'intégrité de la Sûreté nationale... ». Certains écopent de 4 ans de prison ferme.

**Un épisode sanglant révélateur de la nature de l'Etat colonialiste français et porteur de leçons.** Les événements de Mai 1967 à Pointe-à-Pitre sont particulièrement dramatiques mais il ne s'agit pas d'un cas isolé, d'une bavure. En 1952, durant une grève au **Moule**, 7 guadeloupéens sont assassinés. Le 31 mars 1962, les CRS ouvrent le feu **aux Abîmes** contre des coupeurs de canne en grève, faisant un bain de sang.

Mais au-delà de la répression, les militants-es tireront des leçons de ce combat. En premier lieu l'hostilité à l'égard du **Parti Communiste Guadeloupéen** qui cautionne la politique coloniale du pouvoir. **Bangou**, maire de Pointe-à-Pitre sera conspué quand il essaiera d'appeler au calme. Et surtout le choix sera fait de s'organiser en toute autonomie par rapport également à la CGTG. En 1970 sera créée l'**U.T.A. (Union des Travailleurs Agricoles)**, syndicat indépendant des organisations françaises. Et 1973 verra la naissance de l'**U.G.T.G. (Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens)** qui deviendra la force syndicale significative de l'île, élément moteur des grèves de 2009. Cette orientation pour enraciner le mouvement dans les entreprises et en milieu rural



sera déterminante, elle découle directement des révoltes de 1967.

**Rendre hommage aux victimes du combat social et anticolonialiste.** Cela implique de lever les zones d'ombre qui entourent cette répression un demi-siècle après. Ainsi que le revendique le « **Koléktif doubout pou Mé 67** » *qui exige* :

**La reconnaissance de ces faits comme crime colonial.**

**L'ouverture des Archives.**

**La réparation pour les victimes et leurs familles.**

**La condamnation de l'Etat français.**

**Telles sont les revendications de la marche appelé le 27 mai à Paris de Nation à République.**

**31 MAI 2017 SOLIDARITE AVEC ELIE DOMOTA**

Le 31 mai 2017 s'ouvrira à Pointe-à-Pitre le procès d'Elie Domota, Secrétaire Général de l'U.G.T.G., poursuivi par un cadre de BMW pour « violence en réunion ». Ceci alors que le syndicat menait une lutte contre une vague de répression à l'encontre de syndicalistes. Notre organisation a écrit au Garde des Sceaux pour demander l'arrêt des poursuites à l'encontre de l'U.G.T.G. et de son secrétaire Elie Domota, en dénonçant ces mesures répressives qui s'inscrivent dans la logique de criminalisation du mouvement social.